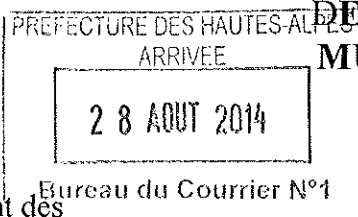


REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**



Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°38-2014

SEANCE du Jeudi 31 Juillet 2014

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

Présents : 9

L'an deux mille quatorze et le jeudi 31 juillet 2014, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 juillet 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

Absentes excusées : Noëlle STEFANI, Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

OBJET/ Convention avec la Direction Départementale des Territoires pour l'instruction des DP simples

Le Maire fait un compte rendu de la réunion qu'il a eue en Mairie le 10 juillet 2014 avec le Chef de Service de la DDT, M. FAGUERAZZI et le responsable de l'unité ADS, M. DOMENY, concernant l'évolution de l'assistance technique de la DDT auprès des communes pour l'application du droit des sols. Les moyens de la DDT ne permettent plus désormais d'instruire tous les dossiers.

La Commune de Lardier et Valença est sollicitée pour prendre à sa charge l'instruction des DP « simples » en complément des CUa qu'elle instruit déjà, sous réserves d'un appui adapté par les services de la DDT. Le Maire propose aux membres présents de l'autoriser à signer la convention avec la DDT relative à l'instruction d'une partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, en l'occurrence des DP « simples ».

Etant entendu l'exposé de son Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire,
- **Autorise** son Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, le 31 Juillet 2014

Le Maire
Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LARDIER et VENCE" around the top and "Hautes-Alpes" at the bottom, with two small stars on either side. The signature is written in a cursive style and extends across the bottom of the stamp.